

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud

SÉANCE du 08 juillet 2016

Délibération n° 59-2016

Le conseil d'administration a approuvé à l'unanimité approuvé les admissions en non -valeur proposées par l'Agent comptable pour un montant de 8 383,24 €.

| | |
|-----------------------------------|-----------|
| Membres en exercice : | 30 |
| Membres présents ou représentés : | 27 |
| Suffrages exprimés : | 27 |
| • Pour : | 27 |
| • Contre : | 0 |

Délibération adoptée.

Visa du Président



Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Projet de délibération

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 13 juillet 2016

Document mis en ligne le : 13 juillet 2016